

Les premiers ministres des provinces et des territoires dévoilent un rapport confirmant que le gouvernement fédéral a la capacité d'accroître le Transfert canadien en matière de santé

OTTAWA, 4 mars 2021 – En prévision du budget fédéral, les premiers ministres des provinces et territoires¹ ont dévoilé aujourd'hui un rapport intitulé [Augmenter le Transfert canadien en matière de santé contribuera à rendre la situation financière des provinces et territoires plus viable à long terme.](#)

Le rapport confirme que le gouvernement fédéral se trouvera dans une meilleure situation financière que celles des provinces et des territoires (P-T) dans les années à venir.

« Une fois la pandémie terminée, la situation financière du gouvernement fédéral devrait s'améliorer rapidement, contrairement à la situation combinée des provinces et des territoires, qui devrait continuer à se détériorer en raison de pressions financières importantes sur les systèmes de santé », a déclaré le premier ministre du Québec et président du Conseil de la fédération, François Legault.

Les principales conclusions du rapport sont les suivantes :

- Il est projeté que le gouvernement fédéral sera en situation de surplus à compter de 2033-2034 et qu'il enregistrera un surplus de plus de 50 milliards de dollars en 2039-2040, alors que le déficit combiné des P-T pourrait atteindre 208 milliards de dollars.
- Une hausse du Transfert canadien en matière de santé (TCS) correspondant à 35 % des dépenses de santé de l'ensemble des P-T contribuera à donner aux P-T les moyens financiers nécessaires leur permettant de continuer à fournir le niveau de soins recherché par leurs citoyens, sans priver de ressources d'autres domaines importants de compétence provinciale comme l'éducation, les services sociaux et la sécurité publique.
- Les PT assument actuellement 78 % des coûts des soins de santé : les dépenses de santé des P-T devraient s'établir à 198,5 milliards de dollars en 2021-2022, et le TCS, comme annoncé en décembre dernier, ne représentera que 21,7 % de ces coûts.
- Si rien n'est fait, la contribution fédérale aux dépenses de santé des P-T continuera de décliner année après année (20,3 % en 2030-2031 et 17,6 % en 2039-2040);
- Les facteurs de croissance afférents aux coûts des soins de santé incluent notamment le vieillissement de la population, la croissance démographique, les médicaments et les technologies – auxquels s'ajoutent les nouveaux coûts et ceux à long terme associés à la pandémie de COVID-19.

– 30 –

Les médias sont priés de s'adresser à :

Ewan Sauves

Attaché de presse, Cabinet du premier ministre
Gouvernement du Québec
514 585-4451
ewan.sauves@mce.gouv.qc.ca

Loretta O'Connor

Directrice exécutive
Secrétariat du Conseil de la fédération
613 863-8448
Loretta@canadaspremiers.ca

¹ En raison de l'élection provinciale en cours, le gouvernement de Terre-Neuve-et-Labrador est actuellement en période de transition et ne peut participer.